

Famille monoparentale rime souvent avec pauvreté

30 novembre 2017



34,9 % des familles monoparentales, soit deux millions de personnes, disposent de revenus inférieurs au seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian, contre 11,8 % des personnes vivant en couple selon les données 2015 de l'Insee. Si l'on considère le seuil à 50 % du revenu médian, le taux de pauvreté est de 20,3 % pour les familles monoparentales (1,2 million d'individus) et de 6,6 % pour les couples (2,4 millions de personnes). Dans 82 % des cas, ces familles sont constituées d'une femme seule avec des enfants (donnée 2014 de l'Insee).

44 % des femmes inactives à la tête d'une famille monoparentale sont pauvres (au seuil à 50 % du revenu médian), contre 14,1 % des pères seuls (actifs et inactifs). 15 % des mères actives de ces familles, souvent victimes de bas salaires, de temps partiels contraints, morcelés et peu rémunérés, vivent sous le seuil de pauvreté.

France métropolitaine - Personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante. Individus appartenant à un ménage dont la personne de référence a moins de 61 ans.

Source : CCMSA, Cnaf, Cnav, DGFIP, Insee - Données 2015 - © Observatoire des inégalités

Ces faibles niveaux de vie ont des conséquences matérielles très concrètes. Près d'un tiers des familles monoparentales, contre un couple avec deux enfants sur dix, connaît au moins huit restrictions sur les vingt-sept répertoriées par l'Insee [1]. Près d'un tiers des familles monoparentales n'ont pas de ressources suffisantes pour couvrir les dépenses et équilibrer leur budget. Cette difficulté concerne 18,3 % des couples avec deux enfants. De la même manière, près d'un quart des familles monoparentales, contre à peine 7 % des couples avec deux enfants, font face à des restrictions de consommation en raison du manque de moyens. Les familles monoparentales sont aussi celles qui déclarent le plus (13,2 %) connaître des difficultés liées au logement telles que le surpeuplement, la taille du logement trop petite, des difficultés à le chauffer, l'humidité ou encore le bruit.

	Seuil à 50 %	Seuil à 60 %			
	Nombre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	Nombre (en milliers)	Taux de pauvreté (en %)	
Personnes seules	780	13,4	1 113	19,1	
Familles monoparentales	1 222	20,3	2 099	34,9	

Le taux de pauvreté en conditions de vie

L'indicateur de pauvreté en conditions de vie, publié par l'Insee, mesure la part de ménages qui connaissent au moins huit restrictions sur vingt-sept répertoriées. Il prend en compte par exemple les ménages qui ne peuvent pas acheter régulièrement de la viande, ni partir en vacances une semaine par an, ceux qui ont des revenus insuffisants pour équilibrer leur budget ou encore ceux qui ne peuvent pas payer leur loyer.

Famille monoparentale	27,3	31,5	19,1	24,2	13,2
Couple sans enfant	4,5	7,2	3,6	5,2	3,1
Couple avec 1 enfant	8,8	14,1	8,2	7,2	6,3
Couple avec 2 enfants	9,4	18,3	7,1	6,6	5,8
Couple avec 3 enfants ou plus	17,8	23,6	14,3	12,9	11,8
Ensemble	11,9	14,4	8,3	11,6	6,6

[1] « Couplage en conditions de vie de 2004 à 2016 », Insee